

N° 6

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

SESSION LÉGALE DE MAI

Séance du Dimanche 19 Mai 1912

Conseil Municipal :

Installation	314
Adresse au Président de la République.	322

Administration municipale :

Nomination du Maire et des Adjoints	315
---	-----

L'an mil neuf cent douze, le dimanche 19 mai, à onze heures du matin, heure légale, les membres du Conseil municipal de Lille, proclamés par le bureau électoral, à la suite des opérations des 5 et 12 mai 1912, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents MM. les Conseillers municipaux :

MM. DELESALLE Charles, LAURENGE Marcel, DAMBRINE Léon, CRÉPY SAINT-LÉGER Lucien, REMY Charles, LIÉGEOIS-SIX Désiré, DUBURCQ Jules, BAUDON René, BRACKERS D'HUGO René, DRUEZ Eugène, DANIEL Léonard, BARROIS Pierre, DELOS Jules, DUPONCHELLE Ferdinand, OVIGNEUR Paul, GOSSART Albert, DANIEL Désiré, COUTEL Charles, LEGRAND-HERMAN Albert, LESOT Ernest, BINAULD Florent, VALDELIÈVRE-BIGO, SOCKEEL, Arthur, BUISINE Louis, PARMENTIER Auguste, RICHEBÉ Emile, BARÉ Charles, COILLIOT Jean-Baptiste, DUCASTEL Casimir, LELEU Gustave, BOUTRY Achille, GOBERT Léon, WAUQUIER Georges, GRONIER Maurice, LESSENNE Georges, GUISELIN Louis.

Conseil municipal
Installation

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Charles Delesalle Maire, qui, après l'appel nominal fait par M. Paul Assoignon, Secrétaire général de la Mairie, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : MM. Delesalle, Laurenge, Dambrine, Crépy Saint-Léger, Rémy, Liégeois-Six, Duburcq, Baudon, Brackers d'Hugo, Druez, Daniel Léonard, Barrois, Delos, Duponchelle, Ovigneur, Gossart, Daniel Désiré, Coutel, Legrand-Herman, Lesot, Binauld, Valdelièvre, Sockeel, Buisine, Parmentier, Richebé, Baré, Coilliot, Ducastel, Leleu, Boutry, Gobert, Wauquier, Gronier, Lessenne et Guiselin.

M. le Maire cède la présidence à M. Sockeel, doyen d'âge du Conseil municipal.

M. le Président. — Je dois au privilège de l'âge le grand honneur de présider pendant quelques instants cette première réunion du Conseil municipal récemment élu.

Permettez-moi, mes chers collègues, de profiter de cette occasion pour vous remercier du bon accueil que j'ai reçu au milieu de vous. J'en ai été extrêmement sensible et je vous en suis profondément reconnaissant.

M. Léonard Danel, conseiller municipal est désigné comme secrétaire.

M. le Président donne lecture des articles 76 et 80 de la loi du 5 avril 1884, puis il prie le Conseil municipal de vouloir bien procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Maire et adjoints
Nomination

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote, écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	36
Bulletin blanc	1
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Charles Delesalle 35 voix

M. Charles Delesalle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire. (*Applaudissements prolongés*).

M. le Président — Avant que vous repreniez votre place dans ce fauteuil d'où vous présidez, avec tant de courtoisie, les débats de cette assemblée, je voudrais Monsieur le Maire, vous répéter dans cette enceinte combien nous avons été heureux, tous, de constater à quel point vos concitoyens ont su apprécier vos qualités comme administrateur et votre dévouement aux intérêts de votre ville natale.

Assuré de la sympathie, je pourrais ajouter, et de l'affection de tous vos collaborateurs, encouragé par les marques d'estime et de confiance qui vous ont été prodiguées de toutes parts, vous pourrez continuer l'œuvre de concorde et d'apaisement social à laquelle vous avez consacré tous vos efforts depuis huit années que vous êtes à la tête de notre municipalité, œuvre féconde en heureux résultats. En agissant comme vous le faites, vous pouvez être certain que vous contribuez de la façon la plus utile à améliorer le sort d'une population aussi laborieuse, à accroître la prospérité de notre belle ville, à fortifier partout autour de vous le bon renom de Lille et de la République (*Applaudissements*).

M. le Maire prononce ensuite le discours suivant :

Mes chers Collègues,

Vous m'avez donné depuis huit ans maints témoignages d'estime et de sympathie, vous m'en donnez aujourd'hui une nouvelle preuve en m'appelant pour la troisième fois à ce fauteuil, je vous adresse l'expression de toute ma reconnaissance.

Cette confiance que vous me témoignez m'inspire de nouveaux et impérieux devoirs. Je vous promets, aussi longtemps que mes forces me le permettront, de n'y point faillir.

Le suffrage universel vient de donner la plus belle récompense que pouvaient espérer nos efforts.

En nous renvoyant à l'Hôtel de Ville, avec des majorités constamment accrues, il a clairement indiqué que la voie suivie par nous était la bonne, et nous a donné mission d'y persévérer. Tous ici, Messieurs, nous y sommes résolus.

Laissant de côté toute préoccupation étrangère à notre mandat, nous continuerons à administrer dans l'intérêt de tous, en hommes uniquement soucieux de la prospérité de notre chère Cité.

L'œuvre municipale n'est pas celle d'un jour — elle exige un effort continu — Nous ne fermerons les chantiers ouverts que pour en ouvrir de nouveaux.

Toute notre attention devra se porter, durant cette nouvelle législature, sur les travaux d'hygiène et d'assainissement, et notre mandat ne se terminera pas, j'en ai le ferme espoir sans que nous ayons solutionné l'angoissant problème de la disette d'eau et sans qu'une partie de nos vieux remparts n'ait disparu, sous la pioche des démolisseurs.

Mais la réalisation de ces grands projets entraînera forcément de lourds sacrifices auxquels nous ne pourrons faire face que par la gestion de plus en plus prudente de nos deniers publics. C'est de ce côté, Messieurs, que devra s'exercer votre vigilant contrôle.

Pour mener à bien ma tâche, tâche plus lourde que beaucoup ne le supposent, j'ai besoin, mes chers Collègues de votre dévouement à tous.

Mais je suis rassuré, car je vous ai vus à l'œuvre et je sais qu'aucun concours ne me sera marchandé.

Remettons-nous donc courageusement au poste et efforçons-nous encore de faire œuvre utile, œuvre de sincères républicains, œuvre de bons Lillois, passionnément attachés à leur ville natale.

Vive Lille !

Vive la République !

Election du premier adjoint :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du premier adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc	1
	—
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Brackers d'Hugo. 35 voix.

M. Brackers d'Hugo ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier adjoint.

Election du deuxième adjoint :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc	1
	—
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Baudon 35 voix.

M. Baudon ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième adjoint.

Election du troisième adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc	1
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Laurence. 35 voix

M. Laurence ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième adjoint.

Election du quatrième adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc	1
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Crépy-Saint-Léger 35 voix

M. Crépy-Saint-Léger ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé quatrième adjoint.

Election du cinquième adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc	1
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Binauld 35 voix

M. Binauld ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé cinquième adjoint.

Election du sixième Adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc	1
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Dubureq 35 voix.

M. Dubureq ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé sixième adjoint.

Élection du septième adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc.	1
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Dambrine 35 voix.

M. Dambrine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé septième adjoint.

Élection du huitième adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc	1
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Liégeois-Six 35 voix.

M. Liégeois-Six ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé huitième adjoint,

Election du neuvième adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	36
Majorité absolue	19

Ont obtenu :

M. Léon Gobert. 35 voix.

M. Wauquier 1 voix

M. Léon Gobert ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé neuvième adjoint (*Applaudissements*).

M. Léon Gobert. — Je remercie vivement le Conseil municipal du témoignage de sympathie qu'il vient de me donner, mais pas plus qu'il y a huit ans, je ne puis accepter les fonctions d'adjoint au Maire en raison de mes multiples occupations particulières qui ne me permettraient pas de donner à l'Administration municipale la collaboration assidue et étroite que j'estime nécessaire.

Je vous prie donc, mes chers collègues, de vouloir bien reporter vos suffrages sur un autre nom que le mien.

M. le Maire. — Les applaudissements qui ont souligné votre proclamation comme adjoint au Maire de Lille prouvent que vous avez la sympathie

de tous nos collègues. Je serais particulièrement heureux de vous voir revenir sur votre détermination.

M. Léon Gobert. — Je suis très flatté de votre insistance, M. le Maire, mais je regrette de ne pouvoir répondre au désir unanime du Conseil municipal.

M. le Maire. — Il ne me reste qu'à vous exprimer les regrets que nous éprouvons tous de ne pouvoir vous compter parmi les administrateurs de la Ville de Lille, mais nous espérons que vous voudrez bien, comme par le passé, nous prêter votre concours précieux et éclairé (*Vifs applaudissements*).

Par suite du renoncement de M. Léon Gobert, M. le Maire fait procéder à l'élection du neuvième adjoint.

Élection du neuvième adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc.	1
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Wauquier 35 voix.

M. Wauquier ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé neuvième adjoint.

Élection du dixième adjoint

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	36
Bulletin blanc	1
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

A obtenu :

M. Rémy 35 voix.

M. Rémy ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé dixième adjoint.

M. le Maire. — Conformément à l'article 46 de la loi du 5 avril 1884, je déclare ouverte la session légale de mai. La date de notre prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Je crois être votre interprète à tous en adressant au premier Magistrat de la République, la dépêche suivante :

*Adresse
au Président de la
République*

« La Municipalité et le Conseil Municipal de Lille, réunie en séance « d'installation, adressent au Président de la République l'hommage de leur « profond respect et l'expression de leur dévouement aux institutions « républicaines ».

Adopté à l'unanimité.

M. Gronier. — En l'honneur de l'installation du Conseil municipal, je vous propose, suivant les traditions, d'accorder un jour de congé au personnel de tous les services municipaux, et de faire une démarche auprès de M. le Recteur de l'Académie de Lille pour que la même faveur soit octroyé aux personnel et élèves des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

M. le Maire. — Je suis convaincu que tous nos collègues se rallieront à votre proposition. Demain, une demande sera adressée dans ce sens à M. le Recteur et à M. le Directeur départemental de l'Enseignement primaire, et je m'engage à accorder un jour de congé à tous les agents des services municipaux, y compris ceux de la Police et de l'Octroi.

La séance est levée à midi.

IMPRIMERIE LA GUTENBERG, 5-7, Rue Desrousseaux, LILLE
